CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du mardi 28 février 2023

Rapporteur: François DAUDRUY

QUESTION N°4:

SDE 76 : programme d'éclairage public impasse des châtaigniers. Remplacement de lanternes.

Monsieur le maire présente le projet préparé par le SDE76 pour l'affaire EP-2021-0-76600-M4942 et désigné "Impasse des Châtaigniers" dont le montant prévisionnel s'élève à 5460 € T.T.C. et pour lequel la commune participera à hauteur de 2502,50 € T.T.C.

Après avoir délibéré, le Conseil communal décide :

- d'adopter le projet ci-dessus ;

- d'inscrire la dépense d'investissement au budget communal de l'année 2023 pour un montant de 2502,50 € T.T.C.
- de demander au SDE76 de programmer ces travaux dès que possible ;
- d'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte afférent à ce projet, notamment la Convention correspondante à intervenir ultérieurement.



T

à l'unanimité

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne
		03 03 2023

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD 76400 (SEINE MARITIME)

Séance du mardi 28 février 2023

Conseillers Municipaux:

En exercice: 19
Présents: 15
Excusés: 3
Absents: 1
Votants: 17

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 28 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 17 février deux mille vingt-trois, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS:

Monsieur Bernard HOGUET, Maire

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoints au maire*

Monsieur Victor BALIER Conseiller municipal délégué

Mesdames Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR et Messieurs Dany DEFONTAINE (arrivé à la question n°3), Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Conseillers municipaux

ETAIENT ABSENTS EXCUSES:

Madame Elvira HACHE

Messieurs Jean-Michel LAMOTTE (pouvoir à Monsieur Lecointre), Xavier PAILLETTE (pouvoir à Madame Prieur)

ETAIT ABSENTE:

Madame Marie-Lise DEGREMONT

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil; Monsieur Claude MAGUET a été désigné pour remplir ces fonctions.